



DOSSIER DISCIPLINE N°33
Décision du 13 février 2018

DOSSIER N°33
4^{ème} Faute Technique

Ont pris part aux délibérations : Mme BOEUF
MRS. ERINTCHEK, GONTHIER, CHERUBINI, GUYOT

Objet: Attendus

- **Suspension de deux week-ends sportifs fermes d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives. La peine ferme s'établira du 3 mars 2018 au 4 mars 2018 inclus et du 10 mars 2018 au 11 mars 2018 inclus au licencié VT820300 du club VAULX BC.**